

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VENDRES

PRINCIPAL

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SERIGNAN

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2014

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement- Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement- Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement(4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier(4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

329	MAIRIE DE VENDRES	BUDGET 2014
------------	--------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 295 299,63	4 081 122,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		214 177,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 295 299,63	4 295 299,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 426 090,39	2 947 510,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 570 434,20	308 076,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		740 938,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 996 524,59	3 996 524,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 291 824,22	8 291 824,22
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013 (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	985 782,00		961 250,00	961 250,00	961 250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 164 680,00		2 203 917,00	2 203 917,00	2 203 917,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	132 459,00		107 603,00	107 603,00	107 603,00
65	Autres charges de gestion courante	431 462,75		506 824,39	506 824,39	506 824,39
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 714 383,75		3 779 594,39	3 779 594,39	3 779 594,39
66	Charges financières	274 020,00		262 000,00	262 000,00	262 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 828,00		44 128,00	44 128,00	44 128,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	5 710,25		165 690,24	165 690,24	165 690,24
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 040 942,00		4 251 412,63	4 251 412,63	4 251 412,63
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	42 230,00		43 887,00	43 887,00	43 887,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	42 230,00		43 887,00	43 887,00	43 887,00
	TOTAL	4 083 172,00		4 295 299,63	4 295 299,63	4 295 299,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 295 299,63
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013 (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	220 000,00		295 954,00	295 954,00	295 954,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	413 874,00		334 350,00	334 350,00	334 350,00
73	Impôts et taxes	2 050 005,00		2 133 798,26	2 133 798,26	2 133 798,26
74	Dotations, subventions de participations	1 198 357,00		1 199 950,00	1 199 950,00	1 199 950,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
	Total des recettes de gestion courante	3 954 236,00		4 030 052,26	4 030 052,26	4 030 052,26
76	Produits financiers			70,00	70,00	70,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 955 236,00		4 031 122,26	4 031 122,26	4 031 122,26
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	4 005 236,00		4 081 122,26	4 081 122,26	4 081 122,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	214 177,37
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 295 299,63
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-6 113,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-----------	---

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013 (1)	Restes à réaliser (2013 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 000,00	40 000,00	80 000,00	40 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées	52 895,00		18 784,00	18 784,00	18 784,00
21	Immobilisations corporelles	94 750,00	463,20	52 463,20	52 463,20	52 926,40
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	98 000,00		116 000,00	116 000,00	116 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 899 369,00	1 529 971,00	994 216,00	872 216,00	2 402 187,00
	Total des dépenses d'équipement	6 225 014,00	1 570 434,20	1 261 463,20	1 099 463,20	2 669 897,40
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	222 000,00		616 403,00	616 403,00	616 403,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	354,95		77 175,39	76 712,19	76 712,19
	Total des dépenses financières	222 354,95		693 578,39	693 115,19	693 115,19
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 447 368,95	1 570 434,20	1 955 041,59	1 792 578,39	3 363 012,59
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	73 784,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)			583 511,58	583 512,00	583 512,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	73 784,00		633 511,58	633 512,00	633 512,00
	TOTAL	6 521 152,95	1 570 434,20	2 588 553,17	2 426 090,39	3 996 524,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 996 524,59

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013 (1)	Restes à réaliser (2013 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 718 213,00	308 076,00	1 011 095,00	1 011 095,00	1 319 171,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	891 004,95		533 816,00	533 816,00	533 816,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 609 217,95	308 076,00	1 544 911,00	1 544 911,00	1 852 987,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	380 000,00		360 200,00	360 200,00	360 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	700 000,00				
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00				
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	560 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
	Total des recettes financières	1 640 150,00		775 200,00	775 200,00	775 200,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 249 367,95	308 076,00	2 320 111,00	2 320 111,00	2 628 187,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	42 230,00		43 887,00	43 887,00	43 887,00
041	Opérations patrimoniales (5)			583 512,00	583 512,00	583 512,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	42 230,00		627 399,00	627 399,00	627 399,00
	TOTAL	5 291 597,95	308 076,00	2 947 510,00	2 947 510,00	3 255 586,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 996 524,59

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-6 113,00
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	961 250,00		961 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 203 917,00		2 203 917,00
014	Atténuations de produits	107 603,00		107 603,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	506 824,39		506 824,39
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	262 000,00		262 000,00
67	Charges exceptionnelles	44 128,00		44 128,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		43 887,00	43 887,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	165 690,24		165 690,24
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 251 412,63	43 887,00	4 295 299,63
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				4 295 299,63

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	616 403,00		616 403,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	2 402 187,00		2 402 187,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	80 000,00		80 000,00
204	Subventions d'équipement versées	18 784,00		18 784,00
21	Immobilisations corporelles (6)	52 926,40		52 926,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	116 000,00	633 512,00	749 512,00
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	76 712,19		76 712,19
	Dépenses d'investissement - Total	3 363 012,59	633 512,00	3 996 524,59
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 996 524,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	295 954,00		295 954,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	334 350,00		334 350,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	2 133 798,26		2 133 798,26
74	Dotations, subventions de participations	1 199 950,00		1 199 950,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00		66 000,00
76	Produits financiers	70,00		70,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	4 031 122,26	50 000,00	4 081 122,26
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			214 177,37
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 295 299,63

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	360 200,00		360 200,00
13	Subventions d'investissement	1 319 171,00		1 319 171,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	533 816,00		533 816,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		583 512,00	583 512,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		43 887,00	43 887,00
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	415 000,00		415 000,00
	Recettes d'investissement - Total	2 628 187,00	627 399,00	3 255 586,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			740 938,59
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 996 524,59

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	985 782,00	961 250,00	961 250,00
60	Achats & variation des stocks	571 600,00	556 800,00	556 800,00
604	Achats d'études, prestations de services	230 000,00	215 000,00	215 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	230 000,00	215 000,00	215 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	341 600,00	341 800,00	341 800,00
6061	Fournitures non stockables	141 000,00	148 000,00	148 000,00
60611	Eau et assainissement	16 000,00	18 000,00	18 000,00
60612	Énergie-Électricité	125 000,00	130 000,00	130 000,00
6062	Fournitures non stockées	50 900,00	47 000,00	47 000,00
60621	Combustibles	5 400,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	35 000,00	31 000,00	31 000,00
60623	Alimentation	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	39 500,00	40 500,00	40 500,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	200,00	300,00	300,00
6067	Fournitures scolaires	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	80 000,00	80 000,00	80 000,00
61	Services extérieurs	265 500,00	262 150,00	262 150,00
613	Locations	109 500,00	110 000,00	110 000,00
6132	Locations immobilières	7 500,00		
6135	Locations mobilières	102 000,00	110 000,00	110 000,00
615	Entretien et réparations	118 000,00	108 000,00	108 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	60 000,00	56 000,00	56 000,00
61522	Bâtiments	7 000,00	6 000,00	6 000,00
61523	Voies et réseaux	53 000,00	50 000,00	50 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	40 000,00	38 000,00	38 000,00
61551	Matériel roulant	27 000,00	26 000,00	26 000,00
61558	Autres biens mobiliers	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	18 000,00	14 000,00	14 000,00
616	Primes d'assurance	32 000,00	37 000,00	37 000,00
618	Divers	6 000,00	7 150,00	7 150,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	2 800,00	2 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	850,00	850,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	52 085,00	37 800,00	37 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	29 285,00	15 000,00	15 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	22 000,00	28 000,00	28 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	11 000,00	11 000,00
624	Transports de biens et transports collectifs	5 500,00	8 500,00	8 500,00
6247	Transports collectifs	5 500,00	8 500,00	8 500,00
625	Déplacements, missions et réceptions	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	11 000,00	11 000,00	11 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	35 000,00	34 500,00	34 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	25 500,00	25 500,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00		
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	18 077,00	17 500,00	17 500,00
6351	Impôts directs	17 577,00	17 000,00	17 000,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	5 600,00	5 600,00
63513	Autres impôts locaux	11 577,00	11 400,00	11 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 164 680,00	2 203 917,00	2 203 917,00
621	Personnel extérieur au service	13 500,00	14 000,00	14 000,00
6218	Autre personnel extérieur	13 500,00	14 000,00	14 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	21 000,00	21 000,00	21 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	21 000,00	21 000,00	21 000,00
641	Rémunérations du personnel	1 507 151,00	1 516 000,00	1 516 000,00
6411	Personnel titulaire	1 160 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
64111	Rémunération principale	1 160 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
6413	Personnel non titulaire	347 151,00	311 000,00	311 000,00
64131	Rémunérations	347 151,00	311 000,00	311 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	589 829,00	618 417,00	618 417,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 715,00	265 000,00	265 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	268 000,00	295 000,00	295 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 157,00	20 500,00	20 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	4 957,00	1 417,00	1 417,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		500,00	500,00
647	Autres charges sociales	25 700,00	27 000,00	27 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 700,00	7 000,00	7 000,00
648	Autres charges de personnel	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6488	Autres charges	7 500,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	132 459,00	107 603,00	107 603,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	132 459,00	107 603,00	107 603,00
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux	72 459,00	47 091,00	47 091,00
73911	Reversements et restitutions sur contributions directes	72 459,00	47 091,00	47 091,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	72 459,00	47 091,00	47 091,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	60 000,00	60 512,00	60 512,00
65	Autres charges de gestion courante	431 462,75	506 824,39	506 824,39
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	14 353,00	14 283,00	14 283,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	60 200,00	60 200,00	60 200,00
6531	Indemnités	58 000,00	58 000,00	58 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 200,00	2 200,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	130 231,30	135 299,39	135 299,39
6553	Service d'incendie	63 382,00	63 952,00	63 952,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	65 249,30	67 047,39	67 047,39
6558	Autres contributions obligatoires	1 600,00	4 300,00	4 300,00
657	Subventions de fonctionnement versées	221 678,45	292 042,00	292 042,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	159 151,00	256 966,00	256 966,00
657362	CCAS	31 151,00	44 857,00	44 857,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	62 527,45	35 076,00	35 076,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	3 714 383,75	3 779 594,39	3 779 594,39

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	274 020,00	262 000,00	262 000,00
661	Charges d'intérêts	274 000,00	261 000,00	261 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	260 000,00	248 000,00	248 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	260 000,00	248 000,00	248 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	14 000,00	13 000,00	13 000,00
668	Autres charges financières	20,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	46 828,00	44 128,00	44 128,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00		
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	41 778,00	44 128,00	44 128,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	41 778,00	44 128,00	44 128,00
678	Autres charges exceptionnelles	50,00		
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	5 710,25	165 690,24	165 690,24
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 040 942,00	4 251 412,63	4 251 412,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	42 230,00	43 887,00	43 887,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	42 230,00	43 887,00	43 887,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	42 230,00	43 887,00	43 887,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	42 230,00	43 887,00	43 887,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 083 172,00	4 295 299,63	4 295 299,63

+

RESTES A REALISER N-1 (8)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 295 299,63

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi -budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre , DF 042 = RI 040 ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	220 000,00	295 954,00	295 954,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	160 000,00	225 954,00	225 954,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	60 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	413 874,00	334 350,00	334 350,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	205 874,00	145 700,00	145 700,00
7031	Concessions et redevances funéraires	3 374,00	6 000,00	6 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 374,00	6 000,00	6 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	185 200,00	123 200,00	123 200,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	185 200,00	123 200,00	123 200,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	17 300,00	16 500,00	16 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	17 300,00	16 500,00	16 500,00
706	Prestations de services	159 350,00	168 800,00	168 800,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	850,00		
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	A caractère de loisirs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	70 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	65 000,00	72 000,00	72 000,00
7068	Autres redevances et droits	3 500,00	1 800,00	1 800,00
70688	Autres prestations de services	3 500,00	1 800,00	1 800,00
708	Autres produits	48 650,00	19 850,00	19 850,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	700,00	350,00	350,00
7087	Remboursements de frais	47 950,00	19 500,00	19 500,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	17 750,00	18 800,00	18 800,00
70873	par les C.C.A.S.	700,00	700,00	700,00
70878	par d'autres redevables	29 500,00		
73	Impôts et taxes	2 050 005,00	2 133 798,26	2 133 798,26
731	Impôts locaux	994 619,00	1 021 412,00	1 021 412,00
7311	Contributions directes	994 619,00	1 021 412,00	1 021 412,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	994 619,00	1 021 412,00	1 021 412,00
732	Fiscalité reversée	292 386,00	292 386,26	292 386,26
7321	Attribution de compensation	292 386,00	292 386,26	292 386,26
733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	53 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	53 000,00	60 000,00	60 000,00
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	40 000,00	44 000,00	44 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	40 000,00	44 000,00	44 000,00
736	Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de services	580 000,00	636 000,00	636 000,00
7362	Taxes de séjour	580 000,00	636 000,00	636 000,00
738	Autres taxes	90 000,00	80 000,00	80 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	70 000,00	80 000,00	80 000,00
7388	Autres taxes diverses	20 000,00		
74	Dotations, subventions de participations	1 198 357,00	1 199 950,00	1 199 950,00
741	D.G.F.	1 003 357,00	1 007 000,00	1 007 000,00
7411	Dotations forfaitaire	886 357,00	880 000,00	880 000,00
7412	Dotations d'aménagement	117 000,00	127 000,00	127 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	47 000,00	52 000,00	52 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	70 000,00	75 000,00	75 000,00
747	Participations	141 000,00	127 500,00	127 500,00
7471	État	25 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres	25 000,00	1 000,00	1 000,00
7473	Départements	11 000,00	20 000,00	20 000,00
7475	Groupements de collectivités	62 500,00	62 500,00	62 500,00
74751	GFP de rattachement	62 500,00	62 500,00	62 500,00
7478	Autres organismes	42 500,00	44 000,00	44 000,00
748	Autres attributions et participations	54 000,00	65 450,00	65 450,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	54 000,00	57 450,00	57 450,00
74831	Dotations et compensations relatives à la taxe professionnelle et à la CET	22 000,00	25 000,00	25 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	22 000,00	25 000,00	25 000,00
74833	Etat -Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)		450,00	450,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7488	Autres attributions et participations		8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	66 000,00	66 000,00
752	Revenus des immeubles	52 000,00	52 000,00	52 000,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	14 000,00	14 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	3 954 236,00	4 030 052,26	4 030 052,26

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)		70,00	70,00
761	Produits de participations		70,00	70,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 955 236,00	4 031 122,26	4 031 122,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 005 236,00	4 081 122,26	4 081 122,26

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	214 177,37
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 295 299,63
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi -budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre - RP 042 = DI 040 ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	80 000,00	80 000,00	40 000,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	80 000,00	80 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	52 895,00	18 784,00	18 784,00
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	52 895,00	18 784,00	18 784,00
21	Immobilisations corporelles	94 750,00	52 463,20	52 463,20
213	Constructions	44 650,00		
2138	Autres constructions	44 650,00		
215	Installations, matériel et outillage techniques	4 000,00		
2157	Matériel et outillage de voirie	4 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00		
218	Autres immobilisations corporelles	46 100,00	52 463,20	52 463,20
2182	Matériel de transport	10 000,00	29 000,00	29 000,00
2184	Mobilier	9 100,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	27 000,00	23 463,20	23 463,20
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	98 000,00	116 000,00	116 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	98 000,00	116 000,00	116 000,00
2313	Constructions	16 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	82 000,00	116 000,00	116 000,00
	Total individualisé en opérations (5)	5 899 369,00	994 216,00	872 216,00
10	EGLISE / PRESBYTERE	3 800,00		
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE	95 000,00		
13	CITY STADE	321 074,00	45 570,00	45 570,00
14	RUE DU STADE	1 044 543,00	42 014,00	42 014,00
15	PARKING DE LA ROSELIERE ET LAVOIR	210 000,00		
16	CRECHE	467 146,00	6 716,00	6 716,00
17	ECOLE MATERNELLE	1 069 250,00	10 000,00	10 000,00
18	RESTAURANT SCOLAIRE	151 770,00	2 000,00	2 000,00
19	SALLE DES SPORTS	361 550,00	14 400,00	14 400,00
20	MAIRIE	144 107,00	144 107,00	144 107,00
21	HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES	370 000,00	26 348,00	26 348,00
22	PLACE DE LA BRECHE	196 900,00	174 909,00	84 909,00
23	MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE	270 000,00	255 000,00	235 000,00
24	INSTALLATION CASINO	765 440,00		
25	CHEMIN DU MOULIN DE HYACINTHE	93 600,00		
27	REALISATION LOTISSEMENT ROSE DES VENTS	6 250,00	2 000,00	2 000,00
28	LOCAL BOULISTES	51 740,00	20 000,00	20 000,00
29	ENFOUISSEMENT DES CONTAINERS	74 152,00	74 152,00	74 152,00
30	CHEMINS RURAUX	84 520,00		
31	AMENAGEMENT DUNES ET ARRIERE-PLAGE / PLATELAGE	10 000,00	10 000,00	5 000,00
32	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DES PLAGES	100 000,00	35 000,00	30 000,00
33	MARCHE SAISONNIER ET FORUM	5 000,00	5 000,00	3 000,00
34	RENOVATION PUVIAL	2 527,00		
35	PAVE		5 000,00	5 000,00
36	RD37E10 / RUE DES FLEURS		122 000,00	122 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 225 014,00	1 261 463,20	1 099 463,20
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	222 000,00	616 403,00	616 403,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	222 000,00	616 403,00	616 403,00
1641	Emprunts en euros	222 000,00	616 403,00	616 403,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip .			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	354,95	77 175,39	76 712,19
	Total des dépenses financières	222 354,95	693 578,39	693 115,19
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 447 368,95	1 955 041,59	1 792 578,39

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	73 784,00	50 000,00	50 000,00
13911	Etat & établissements nationaux	11 784,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	62 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	30 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	32 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)		583 511,58	583 512,00
2313	Constructions		431 858,79	431 859,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		151 652,79	151 653,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	73 784,00	633 511,58	633 512,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 521 152,95	2 588 553,17	2 426 090,39

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 570 434,20
----------------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 996 524,59
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote - IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre - DJ 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre - DJ 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 718 213,00	1 011 095,00	1 011 095,00
131	Subventions d'équipement transférables	119 507,00		
1311	État et établissements nationaux	37 500,00		
1313	Départements	82 007,00		
132	Subventions d'équipement non transférables	2 598 706,00	1 011 095,00	1 011 095,00
1321	État et établissements nationaux	300 772,00	60 245,00	60 245,00
1322	Régions	3 500,00		
1323	Départements	676 234,00	81 050,00	81 050,00
1328	Autres	1 618 200,00	869 800,00	869 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	891 004,95	533 816,00	533 816,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	891 004,95	533 816,00	533 816,00
1641	Emprunts en euros	891 004,95	533 816,00	533 816,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	3 609 217,95	1 544 911,00	1 544 911,00
10	Dotations, fonds et réserves	1 080 000,00	360 200,00	360 200,00
102	Dotations et fonds d'investissement	380 000,00	360 200,00	360 200,00
1022	Fonds d'investissement	380 000,00	360 200,00	360 200,00
10222	F.C.T.V.A.	320 000,00	257 200,00	257 200,00
10223	T.L.E.	60 000,00	103 000,00	103 000,00
106	Réserves	700 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	700 000,00		
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip .			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	560 000,00	415 000,00	415 000,00
	Total des recettes financières	1 640 150,00	775 200,00	775 200,00
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 249 367,95	2 320 111,00	2 320 111,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2013	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	42 230,00	43 887,00	43 887,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	42 230,00	8 748,18	8 748,18
2804	Subventions d'équipement versées	42 230,00	8 748,18	8 748,18
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	42 230,00	8 748,18	8 748,18
280415	Groupements de collectivités	42 230,00	8 748,18	8 748,18
2804158	Autres groupements	42 230,00	8 748,18	8 748,18
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	42 230,00	8 748,18	8 748,18
281	Amortissements des immobilisations corporelles		35 138,82	35 138,82
2818	Autres immobilisations corporelles		35 138,82	35 138,82
28182	Matériel de transport		35 138,82	35 138,82
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	42 230,00	43 887,00	43 887,00
041	Opérations patrimoniales (8)		583 512,00	583 512,00
2031	Frais d'études		190 694,00	190 694,00
2032	Frais de recherche et de développement		392 818,00	392 818,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	42 230,00	627 399,00	627 399,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	5 291 597,95	2 947 510,00	2 947 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	308 076,00
----------------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	740 938,59
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 996 524,59
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote - IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV.A. 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre , RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre , DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) .

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : GYMNASSE / SALLE POLYVALENTE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	9 816,30	81 000,00			
20	Immobilisations incorporelles	7 176,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	7 176,00				
2031	Frais d'études	7 176,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 640,30	81 000,00			
231	Immobilisations corporelles en cours	2 640,30	81 000,00			
2313	Constructions	2 640,30	81 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	7 000,00	74 000,00
13	Subventions d'investissement	7 000,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	7 000,00	
1322	Régions	3 500,00	
1323	Départements	3 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		74 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		74 000,00
1641	Emprunts en euros		74 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 13

LIBELLE : CITY STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	24 325,93	44 660,00	45 570,00	45 570,00	
20	Immobilisations incorporelles	13 379,06	6 560,00			
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	13 379,06	6 560,00			
2031	Frais d'études	13 379,06	6 560,00			
21	Immobilisations corporelles	340,86				
218	Autres immobilisations corporelles	340,86				
2188	Autres immobilisations corporelles	340,86				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	10 606,01	38 100,00	45 570,00	45 570,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		38 100,00	45 570,00	45 570,00	
2313	Constructions		38 100,00	45 570,00	45 570,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	10 606,01				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 050,00	7 050,00
13	Subventions d'investissement	1 050,00	7 050,00
132	Subventions d'équipement non transférables	1 050,00	7 050,00
1321	État et établissements nationaux	1 050,00	
1323	Départements		7 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	82 130,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 14

LIBELLE : RUE DU STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	207 741,74	146 761,00	42 014,00	42 014,00	
20	Immobilisations incorporelles	18 442,32	22 836,00	2 164,00	2 164,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	18 442,32	22 836,00	2 164,00	2 164,00	
2031	Frais d'études	18 442,32	22 836,00	2 164,00	2 164,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	189 299,42	123 925,00	39 850,00	39 850,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	189 299,42	123 925,00	39 850,00	39 850,00	
2313	Constructions		100 000,00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	189 299,42	23 925,00	39 850,00	39 850,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		150 000,00
13	Subventions d'investissement		150 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		150 000,00
1328	Autres		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	38 775,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 16

LIBELLE : CRECHE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	836 852,32		6 716,00	6 716,00	
20	Immobilisations incorporelles	65 765,04				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	65 765,04				
2031	Frais d'études	26 219,86				
2032	Frais de recherche et de développement	39 545,18				
21	Immobilisations corporelles	36 817,90				
218	Autres immobilisations corporelles	36 817,90				
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	22 679,43				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 923,80				
2184	Mobilier	1 401,71				
2188	Autres immobilisations corporelles	8 812,96				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	734 269,38		6 716,00	6 716,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	709 126,03		6 716,00	6 716,00	
2313	Constructions	709 126,03		6 716,00	6 716,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	25 143,35				
2383	CONSTRUCTIONS	25 143,35				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	127 720,00	
13	Subventions d'investissement	127 720,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	127 720,00	
1321	État et établissements nationaux	127 720,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	121 004,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 17

LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	1 976 048,95		10 000,00	10 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	129 287,77				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	129 287,77				
2031	Frais d'études	62 839,97				
2032	Frais de recherche et de développement	66 447,80				
21	Immobilisations corporelles	24 357,05				
218	Autres immobilisations corporelles	24 357,05				
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	7 552,82				
2184	Mobilier	16 804,23				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 822 404,13		10 000,00	10 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	1 797 260,79		10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	1 797 260,79		10 000,00	10 000,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	25 143,34				
2383	CONSTRUCTIONS	25 143,34				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	63 000,00	
13	Subventions d'investissement	63 000,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	63 000,00	
1321	État et établissements nationaux	63 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	53 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 18

LIBELLE : RESTAURANT SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	325 210,83		2 000,00	2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	15 043,12				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	15 043,12				
2031	Frais d'études	8 797,55				
2032	Frais de recherche et de développement	6 245,57				
21	Immobilisations corporelles	25 096,72				
218	Autres immobilisations corporelles	25 096,72				
2188	Autres immobilisations corporelles	25 096,72				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	285 070,99		2 000,00	2 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	285 070,99		2 000,00	2 000,00	
2313	Constructions	285 070,99		2 000,00	2 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	20 364,00	
13	Subventions d'investissement	20 364,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	20 364,00	
1323	Départements	20 364,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	18 364,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 19

LIBELLE : SALLE DES SPORTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			14 400,00	14 400,00	
20	Immobilisations incorporelles			14 400,00	14 400,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			14 400,00	14 400,00	
2031	Frais d'études			14 400,00	14 400,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	14 400,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 20

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	4 162,08		144 107,00	144 107,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 588,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	3 588,00				
2032	Frais de recherche et de développement	3 588,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	574,08		144 107,00	144 107,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	574,08		144 107,00	144 107,00	
2313	Constructions	574,08		144 107,00	144 107,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	31 942,00	60 245,00
13	Subventions d'investissement	31 942,00	60 245,00
132	Subventions d'équipement non transférables	31 942,00	60 245,00
1321	État et établissements nationaux		60 245,00
1323	Départements	31 942,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	51 920,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	639 906,27	83 110,00	26 348,00	26 348,00	
20	Immobilisations incorporelles	25 885,14	8 110,00			
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	25 885,14	8 110,00			
2031	Frais d'études	20 550,98	8 110,00			
2032	Frais de recherche et de développement	5 334,16				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	614 021,13	75 000,00	26 348,00	26 348,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	614 021,13	75 000,00	26 348,00	26 348,00	
2313	Constructions	608 161,70				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 859,43	75 000,00	26 348,00	26 348,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	109 458,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 22

LIBELLE : PLACE DE LA BRECHE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			174 909,00	84 909,00	
20	Immobilisations incorporelles			4 208,00	4 208,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			4 208,00	4 208,00	
2031	Frais d'études			4 208,00	4 208,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			170 701,00	80 701,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			170 701,00	80 701,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			170 701,00	80 701,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		17 000,00
13	Subventions d'investissement		17 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		17 000,00
1323	Départements		17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	67 909,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	22 915,54	35 000,00	255 000,00	235 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	22 915,54	15 000,00	10 000,00	10 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	22 915,54	15 000,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	6 809,73	15 000,00	10 000,00	10 000,00	
2032	Frais de recherche et de développement	16 105,81				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		20 000,00	245 000,00	225 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		20 000,00	245 000,00	225 000,00	
2313	Constructions		20 000,00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques			245 000,00	225 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		270 000,00
13	Subventions d'investissement		10 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		10 000,00
1323	Départements		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		260 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		260 000,00
1641	Emprunts en euros		260 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
--	--

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 24

LIBELLE : INSTALLATION CASINO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	8 192,60	765 440,00			
20	Immobilisations incorporelles	8 192,60	75 348,00			
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	8 192,60	75 348,00			
2031	Frais d'études	8 192,60	75 348,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		690 092,00			
231	Immobilisations corporelles en cours		690 092,00			
2313	Constructions		300 000,00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques		390 092,00			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		772 616,00
13	Subventions d'investissement		657 800,00
132	Subventions d'équipement non transférables		657 800,00
1328	Autres		657 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées		114 816,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		114 816,00
1641	Emprunts en euros		114 816,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	7 176,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : REALISATION LOTISSEMENT ROSE DES VENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	6 249,10		2 000,00	2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	6 249,10		1 000,00	1 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	6 249,10		1 000,00	1 000,00	
2031	Frais d'études	6 249,10		1 000,00	1 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			1 000,00	1 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			1 000,00	1 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			1 000,00	1 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 28

LIBELLE : LOCAL BOULISTES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	1 734,20	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	1 734,20				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	1 734,20				
2031	Frais d'études	1 734,20				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		20 000,00	20 000,00	20 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		20 000,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions		20 000,00	20 000,00	20 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	40 000,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : ENFOUISSEMENT DES CONTAINERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			74 152,00	74 152,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			74 152,00	74 152,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			74 152,00	74 152,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			74 152,00	74 152,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		62 000,00
13	Subventions d'investissement		62 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		62 000,00
1328	Autres		62 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	12 152,00
--	-----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : AMENAGEMENT DUNES ET ARRIERE-PLAGE / PLATELAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	60 378,62	5 000,00	10 000,00	5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	60 378,62	5 000,00	10 000,00	5 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	60 378,62	5 000,00	10 000,00	5 000,00	
2313	Constructions	3 564,67				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	56 813,95	5 000,00	10 000,00	5 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE PMR DES PLAGES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	6 128,30	5 000,00	35 000,00	30 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	6 128,30		5 000,00	5 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	6 128,30		5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études			5 000,00	5 000,00	
2032	Frais de recherche et de développement	6 128,30				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		5 000,00	30 000,00	25 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		5 000,00	30 000,00	25 000,00	
2313	Constructions		5 000,00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques			30 000,00	25 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		10 000,00
13	Subventions d'investissement		10 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		10 000,00
1323	Départements		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	25 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : MARCHE SAISONNIER ET FORUM
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		2 000,00	5 000,00	3 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		2 000,00	5 000,00	3 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		2 000,00	5 000,00	3 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		2 000,00	5 000,00	3 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 35

LIBELLE : PAVE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			5 000,00	5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			5 000,00	5 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			5 000,00	5 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 000,00
--	----------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : RD37E10 / RUE DES FLEURS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2014	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			122 000,00	122 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			7 000,00	7 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			7 000,00	7 000,00	
2031	Frais d'études			7 000,00	7 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			115 000,00	115 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			115 000,00	115 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			115 000,00	115 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		122 000,00
13	Subventions d'investissement		37 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		37 000,00
1323	Départements		37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		85 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		85 000,00
1641	Emprunts en euros		85 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses Réelles	635 187,00	1 157 391,39				
- Equipements Municipaux (2)		1 080 679,20				
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	18 784,00					
- Opérations Financières	616 403,00	76 712,19				
Dépenses d'Ordre		633 512,00				
Total Dépenses de l'exercice	635 187,00	1 790 903,39				
RAR N-1 et Reports	1 293 376,00	277 058,20				
Total Cumulé Dépenses d'Investissement	1 928 563,00	2 067 961,59				

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice		2 947 510,00				
RAR N-1 et Reports	95 942,00	953 072,59				
Total Cumulé Recettes d'Investissement	95 942,00	3 900 582,59				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total Dépenses de l'Exercice		4 295 299,63				
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses de Fonctionnement		4 295 299,63				

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice		4 081 122,26				
RAR N-1 et Reports		214 177,37				
Total Cumulé Recettes de Fonctionnement		4 295 299,63				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle(sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants(articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Dépenses Réelles						1 792 578,39
- Equipements Municipaux (2)						1 080 679,20
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						18 784,00
- Opérations Financières						693 115,19
Dépenses d'Ordre						633 512,00
Total Dépenses de l'exercice						2 426 090,39
RAR N-1 et Reports						1 570 434,20
Total Cumulé Dépenses d'Investissement						3 996 524,59

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice						2 947 510,00
RAR N-1 et Reports						1 049 014,59
Total Cumulé Recettes d'Investissement						3 996 524,59

**FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Total Dépenses de l'Exercice						4 295 299,63
RAR N-1 et Reports						
Total Cumulé Dépenses de Fonctionnement						4 295 299,63

RECETTES

Total Recettes de l'Exercice						4 081 122,26
RAR N-1 et Reports						214 177,37
Total Cumulé Recettes de Fonctionnement						4 295 299,63

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle(sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants(articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
--------------------------	---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Total dépenses d'investissement		635 187,00	1 790 903,39				
Dépenses réelles		635 187,00	1 157 391,39				
010	Stocks						
020	Dépenses imprévues		76 712,19				
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées	616 403,00					
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		40 000,00				
204	Subventions d'équipement versées	18 784,00					
21	Immobilisations corporelles		52 463,20				
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours		116 000,00				
26	Participation & créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations d'équipements			872 216,00				
10	EGLISE / PRESBYTERE						
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE						
13	CITY STADE		45 570,00				
14	RUE DU STADE		42 014,00				
15	PARKING DE LA ROSELIERE ET LA						
16	CRECHE		6 716,00				
17	ECOLE MATERNELLE		10 000,00				
18	RESTAURANT SCOLAIRE		2 000,00				
19	SALLE DES SPORTS		14 400,00				
20	MAIRIE		144 107,00				
21	HANGAR DES SERVICES TECHNIC		26 348,00				
22	PLACE DE LA BRECHE		84 909,00				
23	MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAC		235 000,00				
24	INSTALLATION CASINO						
25	CHEMIN DU MOULIN DE HYACINTH						
27	REALISATION LOTISSEMENT ROS		2 000,00				
28	LOCAL BOULISTES		20 000,00				
29	ENFOUISSEMENT DES CONTAINES		74 152,00				
30	CHEMINS RURAUX						
31	AMENAGEMENT DUNES ET ARRIERE		5 000,00				
32	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DES		30 000,00				
33	MARCHE SAISONNIER ET FORUM		3 000,00				
34	RENOVATION PUVIAL						
35	PAVE		5 000,00				
36	RD37E10 / RUE DES FLEURS		122 000,00				
45...	Opérations pour compte de tiers						
Dépenses d'ordre			633 512,00				
040	Ordre de transfert entre sections		50 000,00				
041	Opérations patrimoniales		583 512,00				

RECETTES

Total des recettes d'investissement			2 947 510,00				
Recettes réelles			2 320 111,00				
010	Stocks						
024	Produits des cessions d'immobilisations		415 000,00				
10	Dotations, fonds et réserves		360 200,00				
13	Subventions d'investissement		1 011 095,00				
16	Emprunts et dettes assimilées		533 816,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières						
45...	Opérations pour compte de tiers						
Recettes d'ordre			627 399,00				
021	Virement de la section de fonctionnement						
040	Opérations de transfert entre sections		43 887,00				
041	Opérations patrimoniales		583 512,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT DEPENSES							
Total dépenses d'investissement							2 426 090,39
Dépenses réelles							1 792 578,39
010	Stocks						
020	Dépenses imprévues						76 712,19
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						616 403,00
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						40 000,00
204	Subventions d'équipement versées						18 784,00
21	Immobilisations corporelles						52 463,20
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						116 000,00
26	Participation & créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations d'équipements							872 216,00
10	EGLISE / PRESBYTERE						
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE						
13	CITY STADE						45 570,00
14	RUE DU STADE						42 014,00
15	PARKING DE LA ROSELIERE ET LA						
16	CRECHE						6 716,00
17	ECOLE MATERNELLE						10 000,00
18	RESTAURANT SCOLAIRE						2 000,00
19	SALLE DES SPORTS						14 400,00
20	MAIRIE						144 107,00
21	HANGAR DES SERVICES TECHNICIENS						26 348,00
22	PLACE DE LA BRECHE						84 909,00
23	MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE						235 000,00
24	INSTALLATION CASINO						
25	CHEMIN DU MOULIN DE HYACINTHE						
27	REALISATION LOTISSEMENT ROSIER						2 000,00
28	LOCAL BOULISTES						20 000,00
29	ENFOUISSEMENT DES CONTAINERS						74 152,00
30	CHEMINS RURAUX						
31	AMENAGEMENT DUNES ET ARRIERES						5 000,00
32	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DES						30 000,00
33	MARCHE SAISONNIER ET FORUM						3 000,00
34	RENOVATION PUVIAL						
35	PAVE						5 000,00
36	RD37E10 / RUE DES FLEURS						122 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers						
Dépenses d'ordre							633 512,00
040	Ordre de transfert entre sections						50 000,00
041	Opérations patrimoniales						583 512,00
RECETTES							
Total des recettes d'investissement							2 947 510,00
Recettes réelles							2 320 111,00
010	Stocks						
024	Produits des cessions d'immobilisations						415 000,00
10	Dotations, fonds et réserves						360 200,00
13	Subventions d'investissement						1 011 095,00
16	Emprunts et dettes assimilées						533 816,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières						
45...	Opérations pour compte de tiers						
Recettes d'ordre							627 399,00
021	Virement de la section de fonctionnement						
040	Opérations de transfert entre sections						43 887,00
041	Opérations patrimoniales						583 512,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
--------------------------	---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Total dépenses de fonctionnement			4 295 299,63				
Dépenses réelles			4 251 412,63				
011	Charges à caractère général		961 250,00				
012	Charges de personnel		2 203 917,00				
014	Atténuations de produits		107 603,00				
022	Dépenses imprévues		165 690,24				
65	Autres charges de gestion courante (506 824,39				
656	Frais de fonctionnement des groupes						
66	Charges financières		262 000,00				
67	Charges exceptionnelles		44 128,00				
68	Dotations aux amortissem. et provisio						
Dépenses d'ordre			43 887,00				
042	Ordre de transfert entre sections		43 887,00				
043	Ordre à l'intérieur de la section						

RECETTES

Total recettes de fonctionnement			4 081 122,26				
Recettes réelles			4 031 122,26				
013	Atténuations de charges		295 954,00				
70	Produits des services du domaine & v		334 350,00				
73	Impôts et taxes		2 133 798,26				
74	Dotations, subventions de participati		1 199 950,00				
75	Autres produits de gestion courante		66 000,00				
76	Produits financiers		70,00				
77	Produits exceptionnels		1 000,00				
78	Reprises sur amortissem. et provisio						
Recettes d'ordre			50 000,00				
042	Ordre de transfert entre sections		93 887,00				
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A 1

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

Total dépenses de fonctionnement							4 295 299,63
Dépenses réelles							4 251 412,63
011	Charges à caractère général						961 250,00
012	Charges de personnel						2 203 917,00
014	Atténuations de produits						107 603,00
022	Dépenses imprévues						165 690,24
65	Autres charges de gestion courante (506 824,39
656	Frais de fonctionnement des groupes						
66	Charges financières						262 000,00
67	Charges exceptionnelles						44 128,00
68	Dotations aux amortissem. et provisio						
Dépenses d'ordre							43 887,00
042	Ordre de transfert entre sections						43 887,00
043	Ordre à l'intérieur de la section						

RECETTES

Total recettes de fonctionnement							4 081 122,26
Recettes réelles							4 031 122,26
013	Atténuations de charges						295 954,00
70	Produits des services du domaine & v						334 350,00
73	Impôts et taxes						2 133 798,26
74	Dotations, subventions de participati						1 199 950,00
75	Autres produits de gestion courante						66 000,00
76	Produits financiers						70,00
77	Produits exceptionnels						1 000,00
78	Reprises sur amortissem. et provisio						
Recettes d'ordre							50 000,00
042	Ordre de transfert entre sections						93 887,00
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.01

FONCTION : 01 - Opérations non ventilables

Chap. / Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
RECETTES (3)						

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	1 928 563,00				
Dépenses de l'exercice	1 928 563,00				
16	616 403,00				
20	122 184,00				
23	1 171 192,00				
Restes à réaliser - reports	1 928 563,00				
RECETTES (3)	95 942,00				
Recettes de l'exercice	95 942,00				
13	95 942,00				
Restes à réaliser - reports	95 942,00				
SOLDE	-1 832 621,00				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)	4 295 299,63	4 295 299,63				
	Dépenses de l'exercice	4 295 299,63	4 295 299,63				
022		165 690,24	165 690,24				
60		556 800,00	556 800,00				
61		262 150,00	262 150,00				
62		138 800,00	138 800,00				
63		38 500,00	38 500,00				
64		2 168 917,00	2 168 917,00				
65		506 824,39	506 824,39				
66		262 000,00	262 000,00				
67		44 128,00	44 128,00				
68		43 887,00	43 887,00				
73		107 603,00	107 603,00				
	Restes à réaliser - reports	4 295 299,63	4 295 299,63				
	RECETTES (3)	4 295 299,63	4 295 299,63				
	Recettes de l'exercice	4 295 299,63	4 295 299,63				
002		214 177,37	214 177,37				
64		295 954,00	295 954,00				
70		334 350,00	334 350,00				
72		50 000,00	50 000,00				
73		2 133 798,26	2 133 798,26				
74		1 199 950,00	1 199 950,00				
75		66 000,00	66 000,00				
76		70,00	70,00				
77		1 000,00	1 000,00				
	Restes à réaliser - reports	4 295 299,63	4 295 299,63				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales	TOTAL DE LA FONCTION	
--------------------	---------	----------------------------------	--	---------------	------------------------------------	-------------------------	--

FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales	TOTAL DE LA FONCTION	
	DEPENSES (3)					4 295 299,63	
	Dépenses de l'exercice					4 295 299,63	
022						165 690,24	
60						556 800,00	
61						262 150,00	
62						138 800,00	
63						38 500,00	
64						2 168 917,00	
65						506 824,39	
66						262 000,00	
67						44 128,00	
68						43 887,00	
73						107 603,00	
	Restes à réaliser - reports					4 295 299,63	
	RECETTES (3)					4 295 299,63	
	Recettes de l'exercice					4 295 299,63	
002						214 177,37	
64						295 954,00	
70						334 350,00	
72						50 000,00	
73						2 133 798,26	
74						1 199 950,00	
75						66 000,00	
76						70,00	
77						1 000,00	
	Restes à réaliser - reports					4 295 299,63	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	---	---

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur
--------------------	---------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	------------------------------	--	---------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL DE LA FONCTION	

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	TOTAL DE LA FONCTION		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL DE LA FONCTION			

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 6 - Famille

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL DE LA FONCTION
--------------------	---------	---------------------------	---	---	-----------------------------	-------------------------------	-------------------------

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 7 - Logement

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL DE LA FONCTION	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL DE LA FONCTION	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manif., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	---------------------------	---	--	--	----------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.1

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics	TOTAL DE LA FONCTION				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	2 067 961,59	2 067 961,59				
	Dépenses de l'exercice	2 067 961,59	2 067 961,59				
020		76 712,19	76 712,19				
20		153 442,00	153 442,00				
21		52 926,40	52 926,40				
23		1 151 369,00	1 151 369,00				
	Restes à réaliser - reports	2 067 961,59	2 067 961,59				
	RECETTES (3)	3 900 582,59	3 900 582,59				
	Recettes de l'exercice	3 900 582,59	3 900 582,59				
001		740 938,59	740 938,59				
024		415 000,00	415 000,00				
10		360 200,00	360 200,00				
13		1 223 229,00	1 223 229,00				
16		533 816,00	533 816,00				
20		583 512,00	583 512,00				
28		43 887,00	43 887,00				
	Restes à réaliser - reports	3 900 582,59	3 900 582,59				
	SOLDE	1 832 621,00	1 832 621,00				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales	TOTAL DE LA FONCTION	
--------------------	---------	----------------------------------	--	---------------	------------------------------------	-------------------------	--

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)					2 067 961,59	
	Dépenses de l'exercice					2 067 961,59	
020						76 712,19	
20						153 442,00	
21						52 926,40	
23						1 151 369,00	
	Restes à réaliser - reports					2 067 961,59	
	RECETTES (3)					3 900 582,59	
	Recettes de l'exercice					3 900 582,59	
001						740 938,59	
024						415 000,00	
10						360 200,00	
13						1 223 229,00	
16						533 816,00	
20						583 512,00	
28						43 887,00	
	Restes à réaliser - reports					3 900 582,59	
	SOLDE					1 832 621,00	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques

Chap. / Art.	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur
--------------------	---------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	------------------------------	--	---------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.
--------------------	---------	-----------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	-----------------------------	--

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 2 - Enseignements - formation

Chap. / Art.	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 3 - Culture

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL DE LA FONCTION	

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 4 - Sport et jeunesse

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	TOTAL DE LA FONCTION		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL DE LA FONCTION			

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 6 - Famille

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL DE LA FONCTION

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 7 - Logement

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL DE LA FONCTION	

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL DE LA FONCTION	

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manif., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	---------------------------	---	--	--	----------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL	A1.2

FONCTION : 9 - Action économique

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics	TOTAL DE LA FONCTION				

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici- partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					7 500 026,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					7 500 026,00									
EQUIPEMENTS PUBLICS CLASSE-MEDIATHEQUE-REST. SCOLAIRE(N°ARC 19001)	CAISSE EPARGNE	01/01/2002		25/12/2002	304 900,00	V		4,09		EUROS	A	C		
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N°0069U3017PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/03/2009	400 000,00	F		4,01		EUROS	T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)	CREDIT AGRICOLE	20/07/2007		20/02/2008	500 000,00	F		4,76		EUROS	T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)	CREDIT AGRICOLE	05/09/2007		05/03/2008	400 000,00	F		4,76		EUROS	T	C		
PROTECTION DU LITTORAL(N°01KJM9011PR)	CREDIT AGRICOLE	02/06/2008		01/03/2010	700 000,00	F		4,66		EUROS	A	C		
EMPRUNT VEHICULES(N°010RK0019PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2010		15/04/2010	170 000,00	V		2,09		EUROS	T	C		
EMPRUNT GLOBAL(N°00328043)	CREDIT AGRICOLE	27/07/2010		17/09/2012	2 500 000,00	C		3,60		EUROS	T	C		
ACHAT TERRAIN POUR GYMNASE(N°ARC20712)	CAISSE EPARGNE	23/05/2011		25/03/2005	62 000,00	V		2,48		EUROS	A	C		
AMENAGEMENT SALLE DES JEUNES(N°2012 52)	C D C	06/02/2012		01/10/2013	7 956,00	F				EUROS	A	C		
AVANCE FCTVA 2013(N°02TDXH016PR)	CREDIT AGRICOLE	14/05/2013		01/08/2013	400 000,00	V		3,11		EUROS	T	C		
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)	CAISSE EPARGNE	15/05/2003		25/05/2004	152 450,00	V		2,76		EUROS	A	C		
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N° ARC 20034)	CAISSE EPARGNE	25/05/2003		25/05/2004	72 720,00	V		2,76		EUROS	A	C		
GROUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)	CAISSE EPARGNE	25/11/2003		25/11/2004	130 000,00	V		2,47		EUROS	A	C		
GROUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)	CREDIT FONCIER	20/06/2006		30/09/2006	1 100 000,00	F		4,75		EUROS	T	C		
GROUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/01/2009	600 000,00	F		4,04		EUROS	T	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					7 500 026,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2014	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				6 562 703,19					616 386,18	245 980,73	
1641 Emprunts en euros (Total)				6 562 703,19					616 386,18	245 980,73	
EQUIPEMENTS PUBLICS CLASSE-MEDIATHEQUE-REST. SCOLAIRE(N°ARC 19001)				121 808,29	7,99	V		1,27	19 930,74	1 298,16	
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N°0069U3017PR)				320 380,29	13,21	F		4,01	18 722,23	12 569,82	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)				447 642,29	23,90	F		4,76	10 264,52	21 126,36	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)				358 113,81	23,94	F		4,76	8 211,61	16 901,08	
PROTECTION DU LITTORAL(N°01KJM9011PR)				560 000,00	15,17	F		4,66	35 000,00	26 096,00	
EMPRUNT VEHICULES(N°010RK0019PR)				82 148,02	3,04	V		1,60	24 805,34	1 211,23	
EMPRUNT GLOBAL(N°00328043)				2 430 252,86	28,48	C		3,60	49 848,30	86 821,18	
ACHAT TERRAIN POUR GYMNASE(N°ARC20712)				22 793,63	4,23	V		2,34	4 555,10	533,60	
AMENAGEMENT SALLE DES JEUNES(N°2012 52)				6 364,80	3,75	F			1 591,20		
AVANCE FCTVA 2013(N°02DXH016PR)				400 000,00	0,33	V		3,11	400 000,00	6 315,00	
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)				92 723,28	10,40	V		0,77	9 072,35	727,65	
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N° ARC 20034)				43 943,33	10,40	V		0,77	4 355,15	344,85	
GROUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)				86 144,85	11,91	V		2,34	7 828,94	671,06	
GROUPE SCOLAIRE ET AUTRES(N°45 0724419 92 K)				1 051 313,79	42,52	F		4,75	7 893,57	49 798,19	
GROUPE SCOLAIRE(N°0069WD012PR)				539 073,95	23,05	F		4,04	14 307,13	21 566,55	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				6 562 703,19					616 386,18	245 980,73	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplieur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)
	Année	Profil						
TOTAL GENERAL								

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c /166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Taux (4)	Index (5)	Taux actuar. (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget ;

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)	Index (4)	Taux act.			
Total														

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/2014 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire (2) Budget 2013	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D	296 138,95		743 115,19
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	234 138,95		693 115,19
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	222 000,00		616 403,00
1641	Emprunts en euros	222 000,00		616 403,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	354,95		76 712,19
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participation et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	354,95		76 712,19
	Transferts entre sections = C+D	73 784,00		50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C)	11 784,00		
13911	Etat & établissements nationaux	11 784,00		
	Charges transférées (D) = E+F+G	62 000,00		50 000,00
	Travaux en régie (E)	62 000,00		50 000,00
2313	Constructions	30 000,00		20 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	32 000,00		30 000,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice (I)	Solde d'exécution (3)	CUMUL (IV)
Dépenses	743 115,19		743 115,19

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire (2) Budget 2013	Restes à réaliser (3)	
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) =a+b+c+d	982 230,00		819 087,00
	Ressources propres externes (a)	380 000,00		360 200,00
10222	F.C.T.V.A.	320 000,00		257 200,00
10222	F.C.T.V.A.			
10223	T.L.E.			
10223	T.L.E.	60 000,00		103 000,00
10224	Versements au titres du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du C.O.S.			
10228	Autres fonds globalisés			
10229	Reprise sur F.C.T.V.A. et autres fonds globalisés			
10251	Dons et legs en capital			
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)			
	Autres recettes financières (b)	560 000,00		415 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions	560 000,00		415 000,00
	Transferts entre sections (c)	42 230,00		43 887,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	42 230,00		8 748,18
28182	Matériel de transport			35 138,82
021	Virement de la section de fonct. (d)			

	Op. de l'exercice (III)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	819 087,00	740 938,59		1 560 025,59

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées=III-II
Solde des op. financières		75 971,81	125 971,81

	Montant
Dépenses financières (IV)	743 115,19
Recettes financières (V)	1 560 025,59
Solde (recettes - dépenses) (VI)	816 910,40
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (5)	766 910,40

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions (3)	
014	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
74	Dotations et participations reçues	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (3)	
013	Atténuations de produits	
	Total des recettes réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL					174 691,48	88 076,52		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit					174 691,48	88 076,52		
16411 Emprunts en euros					174 691,48	88 076,52		
1989			STE COOPERATIVE DE PRODUCTION D'HLM DE	C D C	174 691,48	88 076,52	9,01	A

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
								5 108,44	6 745,22
								5 108,44	6 745,22
								5 108,44	6 745,22
Fixe		5,800	Fixe		5,800		1,000000	5 108,44	6 745,22

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice .

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC -PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6554			SI COLLEGE DE VENDRES		2 266,05
6554			SM DELTA DE L'AUDE		26 580,67
6554			SIVOM LES SABLIERES/DOMITIENN E		11 750,00
6554			SMETA ASTIEN		4 206,00
6554			CFMEL		1 305,11
6554			AMHDCS		2 939,30
6554			SIVU		7 600,00
6554			AFR		48,88
6554			EID		2 277,89
6554			AMF		359,27
6554			ECOMAIRES		189,54
6554			SMVOL		1 350,00
6554		RENFORTS GENDARMERIE	COMMUNE DE VALRAS		3 500,00
6554			FDOTSI		400,00
6554			AZUR COMMUNICATION		211,20
6554			DONNEURS DE SANG CLIS SERIGNAN		500,00
6554			ASSOC DES COMMUNES MARITIME LR		240,00
6554			FROTSI		116,00
6554			BTP CFA AUDE		114,00
6553			SDIS		63 952,00
657362			CCAS DE VENDRES		44 857,00
65737			EPADH LA ROSELIERE		9 427,00
65737			SPAC DE VENDRES		127 100,00
6574			FACADES		2 286,00
6574			SOV		13 000,00
6574			CHASSEURS VENDROIS		2 600,00
6574			FCPE		1 030,00
6574			JUDO CLUB VENDROIS		2 000,00
65737			SMA LA RIBAMBELLE		75 582,00
6574			AMICALE BOULISTE		600,00
6574			3EME AGE		1 500,00
6574			LA VENUSIENNE		400,00
6574			VOLLEY CLUB VENDROIS		1 200,00
6574			FOOTBALL CLUB VENDRES LESPIGNAN		1 250,00
6574			VENDRES/HARNES		700,00
6574			YOGA		400,00
6574			L'ART DANS VILLAGE		1 300,00
6574			L'ANGLAIS A VENDRES		230,00
6574			LES AMIS DE VENDRES		350,00
6574			SECOURS POPULAIRE SUD BITERROIS		1 200,00
6574			PREVENTION ROUTIERE		100,00
6574		FSL	CAF		310,00
6574			APEMA		160,00
6554			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT		500,00
6554			CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS		100,00
6574			FNACA		300,00
6574			ADEP VIETNAM		1 000,00
6554			CAUE		200,00
6574			AIR LANGUEDOC ROUSSILLON		250,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			ENSEMBLE AU FIL DU TEMPS		1 500,00
6554		TESTS RASED	COMMUNE DE SERIGNAN		250,00
6574			AGULLO DANSE / DANCE IN CREW		250,00
6574			LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DE L'HERAULT		500,00
6574			ANEV		160,00
6554			AM 34		43,48
0					
0					

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16		16,00	16,00		16,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	3		3,00	3,00		3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	2		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	7		7,00	7,00		7,00
ATTACHE	A	1		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL	B	2		2,00	2,00		2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18	7,00	25,00	25,00		25,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	C	4	1,00	5,00	5,00		5,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	8	6,00	14,00	14,00		14,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2		2,00	2,00		2,00
AGENT DE MAITRISE	C	1		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2		2,00	2,00		2,00
FILIERE SOCIALE (d)		3		3,00	3,00		3,00
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1		1,00	1,00		1,00
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2		2,00	2,00		2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)			1,00	1,00	1,00		1,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE 1ERE CLASSE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2		2,00	2,00		2,00
ADJOINT D'ANIMATION 1ERE CLASSE	C	1		1,00	1,00		1,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CLASSE	C	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE POLICE (j)		3		3,00	3,00		3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2		2,00	2,00		2,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	C	1		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		42	8,00	50,00	50,00		50,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
----------	--	------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

IV - ANNEXE

IV

ARRETE - SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session .

A , le

Les membres

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

IV - ANNEXE
ARRETE - SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice 18
Nombre de membres présents 11 + 1P
Nombre de suffrages exprimés 11 + 1P

VOTES : Pour 11 + 1P
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 13 mars 2014

Présenté par, M. le Maire, Jean-Pierre PEREZ
A le Vendres, 19 mars 2014

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session .
A, le

Les membres

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le